

Programmation 2014-2020

Programme opérationnel FSE Wallonie-Bruxelles 2020.EU



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Date d'approbation du PO par la Commission européenne

12 décembre 2014



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Axe prioritaire 1 : ENTREPRISE ET CREATIVITE

Priorité d'investissement 8.i: L'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

- Mesure (OS) 1.1. : Les demandeurs d'emploi créent leur propre emploi ou leur propre entreprise
 - ✓ Action: Former et accompagner à l'(auto)-création d'emploi



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Priorité d'investissement 8.v: Adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

- Mesure (OS) 1.2. : Sensibiliser à et soutenir l'innovation et la créativité: formation, mise en réseau et appui
 - ✓ Action 1 : Innovation et créativité en Wallonie
 - ✓ Action 2 : Accompagnement, formation continue des entrepreneurs, des managers et des indépendants



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Axe prioritaire 2 : CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Priorité d'investissement 10.iii: Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

- Mesure (OS) 2.1. Offrir aux demandeurs d'emplois et aux travailleurs occupés des formations à haute valeur ajoutée, et des services de validation des compétences et acquis de l'expérience
 - ✓ Action 1 : Promotion de la validation des compétences et de la valorisation des acquis de l'expérience
 - ✓ Action 2 : Soutien de formations à haute valeur ajoutée
 - ✓ Action 3 : Formation des enseignants et des formateurs et accompagnateurs, en ce y compris les tuteurs en entreprise



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Priorité d'investissement 10.iv: Amélioration de l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail, passage plus aisé du système éducatif au monde du travail et amélioration tant de l'enseignement professionnel et des filières de formation que de leur qualité, en misant notamment sur des mécanismes permettant d'anticiper les compétences, l'adaptation des programmes d'enseignement des cours ainsi que l'introduction et la mise en place de systèmes d'apprentissage articulés autour du travail, notamment des modèles de formation en alternance et d'apprentissage

- Mesure (OS) 2.2.: Promouvoir un système de formation et d'enseignement performant
 - ✓ Action : promouvoir, valoriser, améliorer les systèmes d'enseignement et de formation



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Axe prioritaire 3 : SOCIETE INCLUSIVE ET EMPLOI

Priorité d'investissement 9.i: L'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

- Mesure (OS) 3.1.: Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles
 - ✓ Action : faciliter l'accès aux dispositifs de formation, enseignement, emploi des personnes menacées d'exclusion
- Mesure (OS) 3.2.: Former et soutenir les demandeurs d'emplois et les personnes fragilisées en vue de leur insertion dans le marché de l'emploi
 - ✓ Action : (pré)former les demandeurs d'emploi et personnes fragilisées en vue d'une formation à haute valeur ajoutée ou d'un emploi



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



- Mesure (OS) 3.3.: Accompagner les demandeurs d'emploi à et dans l'emploi
 - ✓ Action : accompagner et soutenir des demandeurs d'emplois dans l'accès au marché de l'emploi, en ce y compris la recherche active d'emploi

Priorité d'investissement 9.iii : La lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

- Mesure (OS) 3.4.: Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes et lutter contre les discriminations en Wallonie et à Bruxelles
 - ✓ Action 1 : Lutter contre les discriminations par des actions de promotion de l'Égalité des Chances
 - ✓ Action 2 : Lutter contre les discriminations par des actions visant à prévenir et réduire la pauvreté



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Axe prioritaire 4: INTEGRATION DURABLE DES JEUNES AU TRAVAIL

Priorité d'investissement 8.ii: Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

- Mesure (OS) 4.1. : L'intégration des jeunes de moins de 25 ans sur le marché du travail est assurée
 - ✓ Action : offrir aux jeunes de moins de 25 ans une formation professionnelle, une formation en alternance, des stages en entreprise en vue d'une insertion durable dans le marché de l'emploi



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Priorité d'investissement 8.ii: Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en oeuvre la garantie pour la jeunesse

- Mesure (OS) 4.2.: Augmentation du nombre de jeunes NEET hennuyers, liégeois ou bruxellois mis en activité
 - ✓ Action 1 : Offrir aux jeunes, dans les Provinces du Hainaut et de Liège, une formation, un accompagnement, une première expérience professionnelle ou un emploi et lutter contre le décrochage scolaire
 - ✓ Action 2 : Offrir aux jeunes de la Région de Bruxelles-Capitale, une formation, un accompagnement psychosocial et lutter contre le décrochage scolaire



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Budget 2014-2020

	Transition	Plus développée	Total
Axe 1 FSE	41.060.474 €	2.906.037 €	43.966.511 €
Axe 2 FSE	152.709.755 €	59.400.071 €	212.109.826 €
Axe 3 FSE	120.243.902 €	112.938.157 €	233.182.059 €
Axe 4 FSE	46.093.496 €	23.940.023 €	70.033.519 €
Axe 4 IEJ	28.680.990 €	7.882.970 €	36.563.960 €
AT	12.024.390 €	6.404.143 €	18.428.533 €
Total	400.813.007 €	213.471.401 €	614.284.408 €



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Merci pour votre attention.



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

